

BILAN (ACTIF)		EN MDH	
ACTIF	31/12/2015	31/12/2014	
ACTIF IMMOBILISE	57 173,8	46 856,5	
Immobilisations incorporelles	191,8	233,1	
Immobilisations corporelles	49 181,9	44 569,6	
Immobilisations financières	7 292,4	1 691,2	
Titres mis en équivalence	158,4	155,3	
Ecart de conversion	315,0	173,8	
Impôts différés	34,3	33,6	
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	5 560,4	6 195,1	
Stocks et en-cours	1 118,6	1 046,4	
Créances d'exploitation	801,4	932,7	
Créances diverses	3 463,6	3 770,5	
Titres et valeurs de placement	176,8	445,6	
TRESORERIE-ACTIF	171,5	138,1	
TOTAL ACTIF	62 905,7	53 189,6	

BILAN (PASSIF)		EN MDH	
PASSIF	31/12/2015	31/12/2014	
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	26 477,7	20 924,9	
Capitaux propres groupe	26 498,3	20 929,8	
• Capital	36 667,6	31 090,6	
• Réserves consolidées	-10 160,8	-9 910,2	
• Résultat net de l'exercice (part Groupe)	-8,5	-250,5	
Intérêts minoritaires	-20,6	-4,9	
Provisions pour risques et charges	104,5	253,3	
Dettes de financement	24 577,2	20 001,4	
Ecart de conversion	286,2	142,9	
PASSIF CIRCULANT	8 833,0	9 165,4	
Dettes d'exploitation	6 652,5	6 632,7	
Autres dettes	2 130,2	2 477,5	
Autres provisions pour risques et charges	50,3	55,2	
TRESORERIE-PASSIF	2 627,1	2 701,6	
TOTAL PASSIF	62 905,7	53 189,6	

Compte de produits et charges consolidé du Groupe ONCF au 31/12/2015

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	EN MDH	
	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 332,7	5 072,6
Chiffre d'affaires	4 722,9	4 644,7
Autres produits	609,8	427,9
CHARGES D'EXPLOITATION	4 945,4	4 500,5
Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	1 541,9	1 316,7
Autres charges externes	651,9	515,6
Impôts et taxes	36,5	34,7
Charges de personnel	1 277,6	1 277,9
Dotations aux amortissements et provisions	1 437,5	1 355,5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	387,3	572,1
RÉSULTAT FINANCIER	-755,9	-791,8
RÉSULTAT COURANT	-368,6	-219,7
RÉSULTAT NON COURANT	380,0	-6,1
RÉSULTAT D'ENTREPRISE	11,4	-225,7
Impôt sur le résultat	44,9	46,1
QP du résultat des sociétés mises en équivalence	9,3	11,8
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	-24,2	-260,0
Part du Groupe	-8,5	-250,5
Intérêts minoritaires	-15,7	-9,5

Tableau des flux de trésorerie consolidé du Groupe ONCF au 31/12/2015

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	EN MDH	
	AU 31/12/2015	
RUBRIQUES		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	868,6	
• Résultat net des sociétés intégrées	-24,2	
• Dotations d'exploitation	1 104,7	
• Variation des impôts différés	-0,7	
• Plus-values de cessions, nettes d'impôt	-201,9	
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-9,3	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	482,4	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE	1 351,0	
Acquisition d'immobilisations	-6 020,0	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	218,9	
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-5 801,1	
Diminution des immobilisations financières		
Diminution des titres mis en équivalence		
Augmentation des immobilisations financières	-5 601,2	
Augmentation des dettes de financement	6 008,1	
Remboursement d'emprunt	-1 430,5	
Dotations en Capital	5 577,0	
Variation des Réserves consolidées et Intérêts Minoritaires	4,7	
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	4 558,1	
VARIATION DE TRESORERIE	108,0	
Trésorerie d'ouverture	-2 563,5	
Trésorerie de clôture	-2 455,5	

Tableau de variation des capitaux propres consolidé au 31/12/2015

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	EN MDH				
	Capital	Réserves consolidées	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêt minoritaire	Total capitaux propres
Au 1er janvier 2014	30 381,6	-9 911,3	20 470,3	4,6	20 474,9
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur		1,0	1,0		1,0
Montants retraités à l'ouverture	30 381,6	-9 910,3	20 471,3	4,6	20 475,9
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		-250,5	-250,5	-9,5	-260,0
Résultat global total de l'année		-250,5	-250,5	-9,5	-260,0
Dotations en capital	709,0		709,0		709,0
Total des transactions avec les actionnaires	709,0	-	709,0	-	709,0
Au 31 décembre 2014	31 090,6	-10 160,8	20 929,8	-4,9	20 924,9
Au 1er janvier 2015	31 090,6	-10 160,8	20 929,8	-4,9	20 924,9
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur					
Montants retraités à l'ouverture	31 090,6	-10 160,8	20 929,8	-4,9	20 924,9
Variation des capitaux propres					
Résultat de l'exercice		-8,5	-8,5	-15,7	-24,2
Résultat global total de l'année		-8,5	-8,5	-15,7	-24,2
Dotations en capital	5 577,0		5 577,0		5 577,0
Total des transactions avec les actionnaires	5 577,0	-	5 577,0	-	5 577,0
Au 31 décembre 2015	36 667,6	-10 169,3	26 498,3	-20,6	26 477,7

Liste des sociétés consolidées

	31/12/2015			Méthode
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle		
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00		Mère
Société SUPRATOURS	100,00	100,00		Intégration Globale
Société SUPRATOURS TRAVEL	100,00	100,00		Intégration Globale
Société de Gestion de l'Hôtel MICHLIFEN d'Ifrane	100,00	100,00		Intégration Globale
Société Marocaine des Transports Rapides	93,06	93,06		Intégration Globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50		Intégration Globale
Société LA MAMOUNIA	62,07	62,07		Intégration Globale
Société Foncière de la Lagune	49,99	49,99		Intégration proportionnelle
Institut de formation ferroviaire	49,99	49,99		Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99		Mise en Equivalence
Société Chérifienne de matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96		Mise en Equivalence

Les comptes consolidés de Groupe Office National des Chemins de Fer (ONCF), au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'ONCF au 20 avril 2016, ont été certifiés par les auditeurs indépendants.

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
Casablanca

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales « Groupe ONCF », comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 26 478 millions de dirhams compte tenu d'une perte consolidée de 24 millions de dirhams.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

Le rapport d'audit des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, daté du 27 avril 2015, faisait état de la réserve suivante que nous maintenons au titre de l'exercice 2015: Les comptes de TVA débiteurs totalisent un montant de l'ordre de 2 823 millions de dirhams au 31 décembre 2015 contre 3 461 millions de dirhams au 31 décembre 2014. Etant donné que l'ONCF se trouve en situation de crédit de TVA et en l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.

Il est à noter qu'en date du 13 novembre 2015, l'ONCF a signé un protocole d'accord avec l'Etat ayant pour objet la prise en charge par l'Etat du crédit de TVA détenu par l'ONCF cumulé jusqu'au 31 décembre 2013 pour un montant de 1 777 millions de dirhams, ce qui a permis l'apurement d'une partie du crédit de TVA cumulé au 31 décembre 2014.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés du Groupe ONCF, cités au premier paragraphe ci-dessus, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble ONCF constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidées.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la dérogation décrite dans l'état des informations complémentaires consolidées, relative à la méthode d'évaluation en fin d'exercice des dettes de financement libellées en devises détenues par l'ONCF. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents.

Casablanca, le 22 avril 2016

Les Auditeurs Indépendants

DELOITTE AUDIT

288, Boulevard Zerkouni
Casablanca
Tél: 0522 42 11 99 Fax: 0522 27 41 31
Abdelaziz Almechatt

Ahmed Benabdelkhalik

Associé

COOPERS AUDIT S.A.

COOPERS AUDIT MAROC

Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca

Tél: 0522 42 11 99 Fax: 0522 27 41 31
Abdelaziz Almechatt

Associé